

ESQUISSE DU SYSTEME TONAL DU KOROKAN

Denis CREISSELS

I. INTRODUCTION.

Le korokan est un parler manding du Centre de la Côte d'Ivoire, localisé dans la partie Est du département de Mankono, avec comme centres relativement importants Tiéningboué et Bouandougou. Un article consacré au système prédicatif de ce parler est paru dans Mandenkan 7 (printemps 1984).

L'esquisse du système tonal du korokan proposée ici est basée sur un corpus de phrases enregistré à Wédala (village situé à quelques kilomètres de Tiéningboué, au bord de la route conduisant vers Mankono et Séguéla) auprès d'un informateur du nom de Mamadou Kanté, au cours d'une mission effectuée en décembre 1983. Ce corpus à lui seul ne serait pas de nature à permettre une description approfondie et définitive du système tonal koro. Mais il présente la réalisation tonale de configurations suffisamment variées pour permettre d'en mettre en place les grandes lignes et de le situer dans une typologie des systèmes tonals manding.

Les phrases du parler koro sont données ici, en ce qui concerne la notation des consonnes et des voyelles, dans une transcription phonétique qui respecte strictement les conventions de l'API. Dans mon précédent article sur le système prédicatif de ce parler, j'avais choisi une transcription inspirée de l'orthographe du bambara et du dioula, et la notation tonale se limitait à signaler l'appartenance de chaque lexème à l'une des deux grandes classes tonales reconnues à ce stade de l'analyse. Depuis, une meilleure connaissance de la phonologie de ce parler ainsi que des parlers manding voisins (en particulier le koyaga de Mankono) m'a convaincu de l'impossibilité qu'il y a à donner, sur la base de telles transcriptions, une description tout à fait fidèle de la phonologie et de la morphologie de

ces parlars. D'où l'usage, dans le présent article, d'une transcription des consonnes et des voyelles conformes aux conventions de l'API, et d'une transcription des tons tels qu'ils sont réalisés.

La transcription des tons obéit donc aux principes d'une transcription phonétique large, qui s'autorise à négliger des faits de réalisation totalement prévisibles, mais qui s'astreint par contre à noter tels qu'ils sont réalisés les éléments phoniques pertinents. Le système suivant, valable pour beaucoup d'autres parlars manding, est apparu comme le plus adéquat:

- une syllabe succédant immédiatement à une pause est nécessairement spécifiée, soit comme haute (´), soit comme basse (`);

- une syllabe au même niveau que celle qui la précède immédiatement est dépourvue de diacritique tonal;

- une syllabe à ton haut succédant immédiatement à une syllabe à ton bas est marquée du diacritique ´;

- le diacritique ` marque une syllabe qui présente par rapport à la précédente un abaissement relatif (de faible amplitude, et susceptible d'être suivi d'abaissements ultérieurs); le ton porté par une telle syllabe est interprété comme haut-abaisse (et non pas comme moyen), la raison essentielle étant que, sauf intervention d'une pause ou d'une coupure syntaxique équivalente à la pause, il est impossible que les syllabes succédant à un haut-abaisse soient réalisées à un niveau supérieur; de plus (et c'est une raison supplémentaire pour ne pas avoir recours à la notion de ton moyen), plusieurs abaissements successifs peuvent se produire dans l'intervalle séparant une syllabe à ton haut d'une syllabe à ton bas;

- le diacritique ´ marque une syllabe à ton bas qui succède immédiatement à une syllabe à ton non bas; une telle syllabe présente par rapport à la précédente un abaissement absolu (d'amplitude plus importante que celui marquant le passage de haut à haut-abaisse, et non susceptible d'être suivi d'abaissements ultérieurs).

L'utilisation correcte de ce système impose de respecter les règles suivantes:

- aux diacritiques ´ et ` peuvent succéder ´ ou ` , mais pas ´;

- au diacritique ` ne peut succéder que ´;

On utilisera par ailleurs ^ pour une modulation de haut à bas, et v pour une modulation de bas à haut. Il convient aussi d'introduire ^ (modulation de haut-abaisse à bas) pour représenter une modulation descendante dont le niveau de départ est inférieur à celui de la syllabe précédente.

Des règles de réalisation tonale permettent de générer ces unités tonales de surface à partir de représentations sous-jacentes où figurent exclusivement deux tonèmes: haut et bas.

Signalons enfin pour en plus y revenir un phénomène nettement audible dans les réalisations tonales du parler koro mais que la transcription utilisée ici néglige du fait de son caractère totalement automatique: la dernière d'une séquence de syllabes à ton bas est réalisée un peu plus bas que les précédentes, et de manière symétrique la dernière d'une séquence de syllabes à ton haut est réalisée un peu plus haut que les précédentes. Dans mes premières transcriptions, j'avais tenu compte de ce phénomène; mais le système n'a commencé à se dégager qu'à partir du moment où, ayant pris conscience du caractère tout à fait automatique de cette inflexion qui se produit à la finale de ce qu'il convient donc de considérer comme une séquence de tons ponctuels de même niveau, j'ai décidé de ne plus en tenir compte dans la transcription.

II. SCHEMES DE TONALITE SOUS-JACENTS ET CLASSES TONALES.

La courbe tonale d'une phrase koro diffère la plupart du temps considérablement de la courbe tonale que présenterait la phrase correspondante en bambara standard ou dans un parler malinké. Cette constatation m'avait suggéré comme première hypothèse que le koro devait avoir dès le niveau sous-jacent des structures tonales nettement différentes de celles décrites pour d'autres parlars manding. Mais aucun des systèmes que je tentais de construire ne permettait de prédire convenablement les réalisations observées. L'hypothèse correcte était en définitive que le koro a

des schèmes de tonalité sous-jacents très peu différents de ceux du bambara standard ou des parlers malinké; on retrouve aussi en koro les principales lois tonales déjà décrites pour ces parlers; mais le koro a en plus des lois de diffusion tonale qui sont responsables de l'écart considérable qu'il peut y avoir entre les courbes tonales du koro et celles du bambara standard ou d'un parler malinké.

Des lois de diffusion tonale ont été décrites ailleurs en manding. Ce qui est particulier au koro, c'est que dans ce parler:

- la diffusion concerne non seulement le ton haut, mais aussi le ton bas;

- la diffusion du ton haut ne se limite pas à une syllabe: c'est la séquence entière de syllabes basses succédant à un ton haut qui subit la loi de diffusion;

- les lois de diffusion opèrent en koro indépendamment de la nature syntaxique des limites entre unités successives.

Le koro peut donc se décrire à partir de l'hypothèse de deux tonèmes sous-jacents, haut et bas, qui en structure se combinent pour donner des schèmes de tonalité très semblables à ceux des autres parlers manding. Dans ce qui suit, H et B représenteront en abrégé des tons affectés en structure à une syllabe, alors que h et b représenteront des tons flottants.

Du fait d'un processus de réduction des structures syllabiques très caractéristique des parlers de Côte d'Ivoire, les lexèmes du koro ne présentent que très rarement plus de deux syllabes, et les monosyllabes sont beaucoup plus nombreux qu'en bambara ou en malinké.

Les lexèmes monosyllabiques recensés présentent tous, soit le schème tonal H, soit le schème tonal Bh:

H: byá "riz cuit", b́ "sortir", dá "bouche", frá "roche", flá "médicament", gbé "blanchir", ...

Bh: syó' "viande", fyà' "tuer", bà' "chèvre", jrà' "lion", kró' "vieillir", ná' "venir", ...

Les lexèmes disyllabiques se répartissent entre les trois schèmes HH, BH et BBh:

HH: básá "lézard", báló "vivre", ...

BH: nàfró "richesse", m̀srí "mosquée", bráná "banane plantain", s̀nyó "dormir", ...

BBh: d̀wí' "obscurité", m̀só' "femme", ...

Un point crucial est la distinction entre le schème tonal de disyllabes BH et le schème BBh. Cette distinction rend compte du fait qu'une partie des disyllabes à ton initial bas, à l'instar des monosyllabes de la classe tonale Bh, présentent un élément haut final qui ne se manifeste que dans certaines conditions. Par exemple dans [m̀so tɛ] "ce n'est pas une femme", tout se passe comme si on avait un schème lexical m̀só avec deux tons bas: compte tenu de la loi de diffusion du ton bas que nous verrons plus loin, té "ce n'est pas" se trouve réalisé à ton bas - alors que par exemple la structure sous-jacente [t̀bàbú té] est réalisée du fait de cette même loi [t̀babu té] "ce n'est pas un Européen"; par contre dans [m̀so té t̀] "ce n'était pas une femme", le morphème té est réalisé avec un relèvement qui ne peut avoir d'autre origine qu'un ton haut appartenant à l'unité précédente et donnant lieu à diffusion. C'est pour rendre compte de tels phénomènes qu'il est commode de poser m̀só', avec un ton haut final flottant qui est soumis (à la différence du ton haut final non flottant d'un lexème comme t̀bàbú) à une règle d'effacement. (1)

Les lexèmes trisyllabiques (relativement peu nombreux en koro) appartiennent dans leur majorité à l'un des schèmes HHH, BHH et BBH. Comme ailleurs en manding, d'autres schèmes sont attestés parmi les lexèmes nominaux, la seule contrainte absolue étant que le schème tonal d'un lexème doit impérativement comporter au moins un ton haut final (éventuellement flottant).

D'autres schèmes sont attestés parmi les unités qui ne sont pas

des lexèmes au sens strict du terme: B (à "lui, elle"), HBh (káńà' morphème à valeur de prohibitif). Il convient aussi de mentionner un morphème purement tonal: la marque du défini qui se postpose aux bases nominales. Dans d'autres parlers manding, ce morphème a pour forme sous-jacente un ton bas flottant. Ici on montrera que pour le koro, il convient de poser pour ce morphème une forme sous-jacente "bas flottant suivi de haut flottant".

III. LOIS TONALES.

Pour rendre compte des réalisations tonales observées dans le corpus recueilli, il faut tout d'abord poser en koro des lois qui sont largement communes à ce parler et aux autres parlers de l'ensemble manding. Sous réserve de l'existence de lois propres à un nombre limité d'unités, que le hasard n'aurait pas fait apparaître dans le corpus limité sur lequel se base cette étude, on peut au moins affirmer que les plus importantes de ces lois sont, dans l'ordre où il convient de les appliquer:

- la loi de compacité tonale,
- la loi d'effacement du ton flottant haut,
- la loi d'aplatissement du schème tonal ascendant.

Mais pour le parler koro, le résultat de l'application de ces trois lois ne constitue qu'une étape intermédiaire où la représentation des phrases est encore bien différente de ce que sera leur réalisation définitive. En effet, c'est à partir de là qu'opèrent des lois de diffusion tonale propres à ce parler pour produire des courbes tonales réalisées qui se caractérisent par un décalage particulièrement important entre le contour tonal sous-jacent et sa réalisation. Mais voyons d'abord brièvement les lois dont l'application précède celle des lois de diffusion.

La loi dite "de compacité tonale" s'applique aux mêmes types de syntagmes que dans les autres parlers manding où une telle loi a été décrite et sa formulation est identique: dans un syntagme soumis à cette loi, le schème tonal du syntagme tout entier est totalement déterminé par le ton initial du premier constituant et par la place de la frontière entre les constituants. En effet, dans les limites d'un syntagme à compacité tonale:

- tous les tons flottants éventuellement présents dans la représentation de départ sont effacés;
- toutes les syllabes du premier constituant sont affectées d'un ton identique au ton initial de ce constituant;
- toutes les syllabes du deuxième constituant sont affectées de tons hauts.

Par exemple: (2)

krò' "Koro" + cè' "homme"	→	kròcé
krò' "Koro" + m̀sò' "femme"	→	kròm̀sò
tón "Baoulé" + cè' "homme"	→	tóné
tón "Baoulé" + m̀sò' "femme"	→	tóm̀sò
kòjyá "Koyaga" + m̀sò' "femme"	→	kòjyám̀sò
tùbàbù "Européen" + m̀sò' "femme"	→	tùbàbùm̀sò

Ensuite opère la loi d'effacement des tons flottants hauts. Les tons flottants hauts présents dans la représentation de départ et subsistant après l'application de la loi de compacité tonale sont effacés s'ils sont suivis de tonème haut ou de pause. Ceci rend compte du fait que dans de tels contextes, les unités considérées ici comme de schème BBh se comportent comme si elles avaient un schème tonal entièrement bas. Lorsque par contre le ton haut flottant est suivi de tonème bas il est maintenu, ce qui rend compte du fait que dans ce contexte, les unités considérées ici comme de schème tonal BBh se comportent comme celles de schème tonal BH.

La loi dite d'"aplatissement du schème tonal ascendant" m'est apparue nécessaire pour rendre compte des syntagmes constitués d'une base nominale et d'un numéral. A la différence de la loi de compacité tonale, remarquablement stable à travers le domaine manding, il s'agit d'une loi dont le domaine d'application précis peut varier d'un parler à l'autre et donner lieu à des hésitations au niveau idiolectal. Les données me manquent pour dire précisément quels sont en koro les syntagmes soumis à l'action de cette loi, mais l'existence même de cette loi et la façon de la formuler ne font aucune doute: étant donné une base de schème tonal ascendant se trouvant dans une position syntaxique qui la soumet à l'action de cette loi, ses tons hauts finaux sont remplacés par des tons bas si et seulement si le ton suivant est haut. Par exemple, le ton haut final de tùbàbù "Européen" est maintenu dans tùbàbù sàwà "trois Européens", alors qu'il laisse la place à un ton bas dans tùbàbù nání "quatre Européens",

qui devient à la suite de l'application de cette loi túbàbù nání.

Il est clair que cette loi d'aplatissement du schème tonal ascendant peut être considérée comme une loi de diffusion du ton bas. Mais, à la différence de la loi de diffusion qui sera présentée ultérieurement (et qui dans le processus génératif lui est postérieure) il s'agit là d'une diffusion qui est conditionnée par la présence de frontières et par leur nature grammaticale.

Insistons en conclusion de ce paragraphe sur la nécessité d'ordonner correctement ces différentes lois. Soit par exemple |s̀s̀é' krí nání| (3) poule-oeuf-quatre "quatre oeufs de poule". Il convient d'appliquer d'abord la loi de compacité tonale au syntagme s̀s̀é' krí, ce qui donne la représentation intermédiaire s̀s̀ékrí nání. Ensuite la base complexe s̀s̀ékrí se trouvant en position de subir la loi d'aplatissement, l'application de cette loi donne la représentation intermédiaire s̀s̀ékrí nání. C'est alors que va opérer la loi de diffusion du ton bas pour donner s̀s̀ékrí nání, qui est bien la réalisation effective de ce groupe nominal dans une phrase comme [s̀s̀ékrí nání tâ] "prends quatre oeufs de poule".

IV. EXTRAIT DU CORPUS.

Avant de formuler explicitement les lois de diffusion tonale du koro, on illustre ici l'action de ces lois en donnant une liste de phrases avec pour chacune deux représentations:

- dans la colonne de gauche, une représentation qui n'est pas la structure sous-jacente, mais la représentation intermédiaire précédant immédiatement l'application des lois de diffusion: à cette étape, outre un certain nombre de lois segmentales dans le détail desquelles il n'est pas utile d'entrer ici, ont été appliquées du point de vue tonal les trois lois présentées au paragraphe précédent;

- dans la colonne de droite, une représentation phonétique qui livre la courbe tonale réalisée selon les conventions exposées dans l'introduction.

Le lecteur pourra ainsi vérifier que les lois de diffusion telles qu'elles sont formulées donnent bien une prédiction correcte des courbes

tonales des phrases koro.

mrù nwá ` né	→	[mrù nwā nê] "voici un bon couteau"
ná díṁá ` né	→	[ná díṁā nè] "voici une bonne sauce"
lèmrúkú ` jé	→	[lèmrukumú jè] "voici un citron"
é tá mrú ` jé	→	[é ta mrù jê] "voici ton couteau"
é tá jéné ` jé	→	[é ta jene jè] "voici ta hache"
é tá nyèsó ` jé	→	[é ta nyèsò jê] "voici ton vélo"
básá kré né	→	[bása kre ne] "voici un (seul) lézard"
básá sàwà jé	→	[bása sawa jè] "voici trois lézards"
básá ` jé	→	[bása jè] "voici le lézard"
s̀s̀é' ` jé	→	[s̀s̀e jê] "voici le poulet"
básá té	→	[bása tɛ] "ce n'est pas un lézard"
s̀s̀é té	→	[s̀s̀e tɛ] "ce n'est pas un poulet"
kròcé té	→	[kròce tɛ] "ce n'est pas un garçon Koro"
kròmísó té	→	[kròmísó tɛ] "ce n'est pas une femme Koro"
s̀s̀é kré né	→	[s̀s̀e kre né] "voici un (seul) poulet"

sìsè' sàwà jé	→ [sìse sáwa jè] "voici trois poulets"
à tá s̀sè' jé	→ [à ta s̀sè jè] "voici son poulet"
à tá s̀sè té	→ [à ta s̀sè tè] "ce n'est pas un poulet à lui"
à tá s̀sem̀sò té	→ [à ta sísem̀sò te] "ce n'est pas une poule à lui"
é tá s̀sè té	→ [é ta s̀sè tè] "ce n'est pas un poulet à toi"
é tá ǹ' jé	→ [é ta ǹ jè] "voici ta part"
à tá nyè̀sò' jé	→ [à ta nyè̀sò jê] "voici son vélo"
nyè̀d̀yá' syò̀lá	→ [nyè̀d̀ya syò̀là] "la marmite s'est percée"
à syò̀lá	→ [à syò̀la] "elle s'est percée"
mábrí' tjàná	→ [mábrí tjàná] "la voiture est tombée en panne"
à tjàná	→ [à tjàná] "elle est tombée en panne"
táwású' tyè̀lá	→ [táwasú tyè̀là] "l'arbre <i>tawa</i> a été coupé"
à tyè̀lá	→ [à tyè̀la] "il a été coupé"
tyá wrù' nrí	→ [tyá wrù nrí] "va chercher le chien"
tyá wrúcé' nrí	→ [tyá wrucè nrí] "va chercher le chien (mâle)"
tyá wrum̀sò' nrí	→ [tyá wrum̀sò nrí] "va chercher la chienne"

tyá tubà̀bùcè' nrí	→ [tyá tubabucè nrí] "va chercher l'Européen"
tyá tubà̀bùm̀sò' nrí	→ [tyá tubabum̀sò nrí] "va chercher l'Européenne"
tyá déní' nr̀nà	→ [tyá dení nr̀nà] "va interroger l'enfant"
tyá mì̀sò' nr̀nà	→ [tyá mì̀sò nr̀nà] "va interroger la femme"
tyá jénékrá' lè̀sè	→ [tyá jenekra lè̀sè] "va tailler un manche de hache"
tyá dà̀wàkrá' lè̀sè	→ [tyá dawakra lè̀sè] "va tailler un manche de houe"
tyá byágbé' m̀t	→ [tyá byagbe m̀t] "va boire la bouillie de riz"
nà byágbé' m̀t	→ [nà byagbe m̀t] "viens boire la bouillie de riz"
byágbé' m̀tnà	→ [byágbè m̀tnà] "la bouillie de riz a été bue"
d̀l̀wí' wé b̀' kr̀ǹǹ	→ [d̀l̀wi wé b̀ kr̀ǹǹ] "il fait sombre dans la maison"
d̀l̀wí' té b̀' kr̀ǹǹ	→ [d̀l̀wi te b̀ kr̀ǹǹ] "il ne fait pas sombre dans la maison"
néné' t̀ wé	→ [néne t̀ wè] "il faisait froid"
néné' wé ná	→ [néne wè ná] "j'ai froid"
néné' wá' lá	→ [néne wá là] (4) "il a froid"
néné' t̀ wé ná	→ [néne t̀ wè ná] "j'avais froid"
néné' t̀ wá' lá	→ [néne t̀ wá là] "il avait froid"

néné tè tá ` lá	+ [néne te tá là] "il n'avait pas froid"
à fyàlá	+ [à fyala] "il a été tué"
à bá: fyà	+ [à ba: fyâ] "il a été tué"
à má fyà bá	+ [à ma fyá bà] "il n'a pas encore été tué"
à tyá lá	+ [à tyála] "il est parti"
à bá: tyá	+ [à ba: tyá] "il est parti"
à má tyá bá	+ [à ma tyá ba] "il n'est pas encore parti"
à kómáná	+ [à komána] "il a parlé"
à bá: kómá	+ [à ba: kóma] "il a parlé"
à má kómá bá	+ [à ma kóma ba] "il n'a pas encore parlé"
à sùnyò lá	+ [à sunyola] "il s'est endormi"
à bá: sùnyò	+ [à ba: súnýò] "il s'est endormi"
à má sùnyò bá	+ [à ma súnýò bà] "il ne s'est pas encore endormi"
mábrí ` ` lè mú	+ [mábrí lé mù] "c'est une voiture"
mábrí ` ` lè ` tè mú	+ [mábrí lé tè mù] "c'était une voiture"
mábrí té	+ [mábrí tɛ] "ce n'est pas une voiture"

mábrí tè té	+ [mábrí te tè] "ce n'était pas une voiture"
sò ` ` lè mú	+ [sò lé mù] "c'est un cheval"
mìsò ` ` lè mú	+ [m]so lé mù] "c'est une femme"
tùbàbú ` ` lè mú	+ [tùbabu lé mù] "c'est un Européen"
tùbàbùcé ` ` lè mú	+ [tùbabuce lé mù] "c'est un Européen (garçon)"
tùbàbùmí só ` ` lè mú	+ [tùbabumisó lé mù] "c'est une Européenne"
sò té	+ [sò tɛ] "ce n'est pas un cheval"
mìsò té	+ [m]so tɛ] "ce n'est pas une femme"
tùbàbú té	+ [tùbabu té] "ce n'est pas un Européen"
tùbàbùcé té	+ [tùbabuce té] "ce n'est pas un Européen (garçon)"
tùbàbùmí só té	+ [tùbabumisó tɛ] "ce n'est pas une Européenne"
à fà ` lè mú	+ [à fa lé mù] "c'est son père"
à ná lè mú	+ [à na lé mù] "c'est sa mère"
à fà té	+ [à fa tɛ] "ce n'est pas son père"
à ná té	+ [à na tɛ] "ce n'est pas sa mère"
à fà ` tè té	+ [à fa té tè] "ce n'était pas son père"

à ná tè té	→ [à na té tè] "ce n'était pas sa mère"
mìsò' ` dós tyá lá	→ [mìso dós tyá lá] "une femme est partie"
nìsì' ` dós fyá lá	→ [nìsi dós fyá lá] "une vache est morte"
nìsìmìsò' ` dós fyá lá	→ [nìsimìsò dòs fyá lá] "une vache (femelle) est morte"
kròmìsò' ` dós tyá lá	→ [kròmìsò dòs tyá lá] "une femme Koro est partie"
kánà' kròmìsò' ` nrìr̀nà	→ [kána kròmìsò nrìr̀nà] "n'interroge pas la femme Koro"
kánà tòmìsò' ` nrìr̀nà	→ [kána tòmìsò nrìr̀nà] "n'interroge pas la femme Baoulé"
kánà tyá tòmìsò' ` nrìr̀nà	→ [kána tyá tòmìsò nrìr̀nà] "ne va pas interroger la femme Baoulé"
kánà tyá kròmìsò' ` nrìr̀nà	→ [kána tyá kròmìsò nrìr̀nà] "ne va pas interroger la femme Koro"
kánà' nyèso' ` tjǎ	→ [kána nyèso' tjǎ] "n'abîme pas le vélo"
kánà mǎbrí' ` tjǎ	→ [kána mǎbrí' tjǎ] "n'abîme pas la voiture"
à kánà mǎbrí' ` tjǎ	→ [à kaná mǎbrí' tjǎ] "qu'il n'abîme pas la voiture"
é wé mǎ' fè	→ [é we mǎ' fè] "que veux-tu?"
é wé dós fè' wà	→ [é we dós fè' wà] "en veux-tu?"
é tyátò' ` bá: jǎ' ` né	→ [é tyátò bá: jǎ' nè] "qui as-tu vu en partant?"
é tèmètò' ` bá: jǎ' ` né	→ [é temètò bá: jǎ' nè] "qui as-tu vu en passant?"

cèkròbá' ` fò	→ [cèkròba fò] "salue le vieux"
tyá cèkròbá' ` fò	→ [tyá cèkròbà fò] "va saluer le vieux"
kánà tyá cèkròbá' ` fò	→ [kána tyá cèkròbà fò] "ne va pas saluer le vieux"
à kánà tyá cèkròbá' ` fò	→ [à kaná tyá cèkròbà fò] "qu'il n'aille pas saluer le vieux"

V. LES LOIS DE DIFFUSION TONALE.

Pour passer de la représentation des phrases qui découle de l'application des lois tonales vues en III. à leur réalisation tonale effective, deux lois de diffusion tonale sont donc nécessaires: une loi de diffusion du ton haut et une loi de diffusion du ton bas.

La loi de diffusion du ton haut opère lorsqu'une séquence de tons bas succède à un ton haut (que celui-ci soit flottant ou non). Pour la formulation précise de cette loi, il faut distinguer selon que la séquence de tons bas à laquelle elle s'applique est ou non immédiatement suivie d'un ton flottant haut:

- lorsqu'une séquence de tons bas immédiatement précédée d'un ton haut se trouve suivie de pause ou d'un ton haut non flottant, tous les tons bas de cette séquence sont remplacés par des tons hauts, et un ton flottant bas apparaît à la fin de la séquence:

B ... B → H ... H b / H — H, H — #, h — H ou h — #

- lorsqu'une séquence de tons bas immédiatement précédée d'un ton haut se trouve suivie d'un ton haut flottant, tous les tons bas de cette séquence sont remplacés par des tons hauts, à l'exception du dernier qui reste bas:

B ... B B → H ... H B / H — h ou h — h

On remarquera que, dans le cas particulier où une seule syllabe à ton bas se trouve encadrée de part et d'autre par des tons hauts, aucune diffusion ne se produit si le deuxième ton haut (celui qui succède au ton bas) est un ton flottant.

La loi de diffusion du ton bas opère quant à elle non pas sur une séquence de tons identiques, mais seulement sur le ton haut succédant immédiatement à un ton bas. Par contre, elle ne donne lieu à aucune restriction selon la nature de ce qui suit. On peut la formuler ainsi: un ton haut (non flottant) immédiatement précédé d'un ton bas flottant ou non est remplacé par un ton bas, et un ton haut flottant apparaît après la syllabe en question. Soit en abrégé:

$H \rightarrow B h / B \text{ — ou } b \text{ —}$

Pour ce qui est de la façon d'ordonner ces deux règles, on pourra vérifier en utilisant les exemples du paragraphe IV. que, telles que ces règles ont été formulées, l'ordre dans lequel on les applique ne change pas le résultat. (5).

Mais les deux lois de diffusion tonale ne nous donnent pas encore la courbe tonale réalisée, car ces règles ont pour effet de créer des tons flottants s'ajoutant à ceux subsistant à l'application de la loi d'effacement du ton flottant haut. Tous ces tons flottants devront être, soit rattachés, soit effacés, mais selon des modalités qui tiendront compte des conditions nouvelles découlant de l'application de la loi de diffusion. Si nous considérons à titre d'exemple les deux phrases dont la représentation immédiatement avant l'application de la loi de diffusion est resp.

tyá tubábucè ' nrí "va cherche l'Européen"

tyá wrù ' nrí "va chercher le chien"

suite à l'application des lois de diffusion elles ont pour représentation

tyá tubábú'cè' ' nrí'

tyá wrù' ' nrí'

et des lois concernant les tons flottants sont donc à prévoir pour aboutir à leur réalisation:

[tyá tubabucè nrí]

[tyá wrù nrí]

VI. LES LOIS D'EFFACEMENT/RATTACHEMENT DES TONS FLOTTANTS.

Pour prédire correctement la réalisation tonale des phrases koro, les lois de diffusion telles qu'on vient de les formuler doivent être suivies de plusieurs lois ayant pour effet d'aboutir à des représentations ne comportant plus aucun ton flottant mais pouvant comporter en revanche des tons complexes ou des tons hauts-abaisés.

Une première règle, à appliquer immédiatement après les lois de diffusion, efface les tons flottants (bas aussi bien que hauts) qui se trouvent suivis d'un ton de valeur identique:

$h \rightarrow \emptyset / \text{ — } H$

$b \rightarrow \emptyset / \text{ — } B$

Une deuxième règle rattache à la syllabe suivante (qui est nécessairement à ton bas) les tons flottants hauts précédant immédiatement une syllabe - c'est à dire les tons flottants hauts qui ne sont, ni suivis de pause, ni séparés de la syllabe suivante par un ton flottant bas. Etant donné une séquence "ton haut flottant suivi de ton bas non flottant", cette règle substitue le ton haut flottant au ton bas, qui à son tour devient flottant:

$h B \rightarrow H b$

Une troisième règle efface alors tous les tons flottants hauts qui subsistent à ce stade - c'est à dire tous les tons flottants hauts ne remplissant pas les conditions de la loi de rattachement qui vient d'être formulée:

$h \rightarrow \emptyset$

La règle suivante efface les tons flottants bas qui à ce stade se trouvent au contact immédiat d'un autre ton bas:

$b \rightarrow \emptyset / B \text{ — ou } \text{ — } B$

Et enfin, les tons flottants bas qui subsistent une fois appliquée cette règle d'effacement se réalisent selon une loi qui, suivant le contexte, fait apparaître ou bien un ton haut abaissé, ou bien une modulation descendante:

J

- étant donné un ton flottant bas compris entre deux tons hauts, le deuxième ton haut devient haut-abaissé, à la suite de quoi le ton flottant bas est effacé:

H b H → H 'H

- étant donné un ton flottant bas précédé de ton haut et suivi de pause, ce ton flottant bas est rattaché à la syllabe précédente pour donner un ton complexe haut-bas:

H b H → \widehat{HB} H

VII. RECAPITULATION.

Reprenons en les numérotant les règles qui ont été successivement introduites pour décrire en koro la relation entre le contour tonal sous-jacent et le contour tonal réalisé:

R1 : loi de compacité tonale.

R2 : loi d'effacement des tons flottants hauts suivis de ton haut ou de pause.

R3 : loi d'aplatissement du schème tonal ascendant.

R4 : loi de diffusion du ton haut.

R5 : loi de diffusion du ton bas.

R6 : loi d'effacement des tons flottants suivis d'un ton de valeur identique.

R7 : loi de rattachement du ton flottant haut.

R8 : loi d'effacement du ton flottant haut.

R9 : loi d'effacement du ton flottant bas au contact d'un autre ton bas.

R10 : loi de création du ton haut-abaissé.

R11 : loi de création du ton complexe haut-bas.

On illustre maintenant l'action de ces lois au moyen de quelques-unes des phrases présentées ci-dessus. Dans les représentations de départ, + est utilisé conventionnellement comme symbole démarcatif pour signaler une frontière à laquelle s'applique la loi de compacité tonale.

é tá s|sè' té

R2 + é tá s|sè' té

R4 + é tá s|sè' té

R5 + é tá s|sè' té

R6 + é tá s|sè' té

R8 + é tá s|sè' té

+ [é ta s|se tè]

"ce n'est pas un poulet à toi"

à tá s|sè' + m|sò' té

R1 + à tá s|sè' m|sò' té

R4 + à tá s|sè' m|sò' té

R5 + à tá' s|sè' m|sò' té

R6 + à tá s|sè' m|sò' té

+ [à ta s|sem|sò' te]

"ce n'est pas une poule à lui"

tyá wrù' \ nrí

R2 + tyá wrù' \ nrí

R5 + tyá wrù' \ nrí

R6 + tyá wrù' nrí

R7 + tyá wrù nrí

R8 + tyá wrù nrí

R11 → tɣá wrù nr̩t̩
 → [tɣá wrù nr̩t̩]
 "va chercher le chien"

sò ' lè' mú
 R2 → sò ' lè mú
 R4 → sò ' lè' mú
 R5 → sò ' lè' mú'
 R6 → sò ' lé mú'
 R8 → sò ' lé mú
 R9 → sò lé mú
 → [sò lé mú]
 "c'est un cheval"

kána' tɣá kró' + m̩sò ' nr̩t̩ná
 R1 → kána' tɣá króm̩sò ' nr̩t̩ná
 R2 → kána' tɣá króm̩sò ' nr̩t̩ná
 R4 → kána' tɣá kró' m̩sò ' nr̩t̩ná
 R5 → kána' tɣá' kró' m̩sò ' nr̩t̩ná
 R6 → kána' tɣá króm̩sò ' nr̩t̩ná
 R8 → kána' tɣá króm̩sò ' nr̩t̩ná
 R10 → kána' tɣá króm̩sò nr̩t̩ná
 → [kána tɣá króm̩sò nr̩t̩ná]
 "ne va pas interroger la femme Koro"

VIII. LE MORPHEME DU DEFINI.

Plusieurs travaux antérieurs consacrés à divers parlers bambara ou malinké ont identifié le morphème du défini comme un ton flottant bas, postposé à la base nominale, dont la manifestation essentielle est l'effet d'abaissement exercé sur les tons qui lui succèdent.

Cette hypothèse est certainement correcte en ce qui concerne le maninka de Kankan (6) ainsi que le bambara standard (7). Une enquête récente sur le système tonal du bambara de Ségou m'a convaincu de ce que, dans ce parler aussi, la forme sous-jacente du morphème du défini est un ton flottant bas. Par contre, il y a des parlers pour lesquels cette

hypothèse soulève des difficultés qui peuvent conduire à la réviser. C'est le cas du koyaga de Mankono (8) et du malinké de Kita (9), et aussi vraisemblablement de certains parlers bambara (10).

En ce qui concerne le parler koro, l'hypothèse selon laquelle le morphème du défini serait constitué d'un simple ton bas flottant suffirait à expliquer correctement ce qui se passe lorsque le nom à la forme définie est suivi d'une unité dont le ton initial est haut. Par exemple, compte tenu des règles de réalisation posées ci-dessus, une phrase telle que [d̩wí wé b̩́ kŕ̩ń̩] "il fait sombre dans la maison" pourrait parfaitement s'expliquer à partir d'une structure sous-jacente qui serait d̩wí' wé b̩́' kŕ̩ń̩. On aurait simplement la dérivation suivante:

d̩wí' wé b̩́' kŕ̩ń̩
 R5 → d̩wí' wé' b̩́' kŕ̩ń̩
 R6 → d̩wí' wé b̩́' kŕ̩ń̩
 R7 → d̩wí wé' b̩́' kŕ̩ń̩
 R10 → d̩wí wé b̩́' kŕ̩ń̩
 → [d̩wí wé b̩́' kŕ̩ń̩]

Mais cette hypothèse se trouve mise en défaut dans le cas où le nom à la forme définie est suivi d'une unité dont le ton initial est bas. Prenons par exemple la phrase [tɣá den̩ nr̩t̩ná] "va interroger l'enfant". Si cette phrase a pour structure tonale sous-jacente tɣá den̩' nr̩t̩ná, alors de deux choses l'une:

- ou bien nous supposons que le ton flottant bas se trouvant ainsi au contact immédiat d'un autre ton bas est effacé avant l'application des lois de diffusion - mais alors nous devrions avoir comme réalisation * tɣá den̩ nr̩t̩ná;
- ou bien nous supposons que ce ton flottant bas ne s'efface qu'après l'application des lois de diffusion - mais dans ce cas la réalisation devrait être * tɣá den̩ nr̩t̩ná, ce qui n'est pas non plus la réalisation correcte.

Le ton haut-abaisse qui porte en réalisation, dans cette phrase, la syllabe initiale de nr̩t̩ná "interroger" a comme interprétation la plus naturelle que cette syllabe

- dans une première étape, se trouve relevée du fait de l'application de

la loi de diffusion du ton haut,
- dans une deuxième étape, voit le ton haut ainsi acquis subir un abaissement du fait de l'action d'un ton bas flottant.

Compte tenu des lois posées ci-dessus, tout ceci peut être prévu correctement sans qu'il y ait quoi que ce soit à modifier, à condition de supposer que la forme sous-jacente du morphème du défini est "ton bas flottant suivi de ton haut flottant". On aura ainsi:

	tyá	déní	\	nrí	ná	
R4	→	tyá	déní	\	nrí	ná
R5	→	tyá	déní	\	nrí	ná
R6	→	tyá	déní	\	nrí	ná
R10	→	tyá	déní	nrí	ná	
	→	[tyá	déní	nrí	ná]	

R8 → tyá déní \ nrí ná

De manière analogue, [néne té wè] "il faisait froid" n'aurait aucune explication simple et naturelle si la structure tonale sous-jacente était néné \ té wé. On pourra par contre prédire comme suit la courbe tonale de cette phrase:

	néné	\	té	wé	
R2	→	néné	\	té	wé
R4	→	néné	\	té	wé
R5	→	néné	\	té	wé
R6	→	néné	\	té	wé
R8	→	néné	\	té	wé
R10	→	néné	té	wé	
	→	[néne	té	wé]	

C'est la même chose pour [mábrí lé mú] "c'est la voiture", qui ne saurait s'expliquer par une structure tonale sous-jacente mábrí \ lé mú, et qu'il convient de générer comme suit:

	mábrí	\	lé	mú	
R2	→	mábrí	\	lé	mú
R4	→	mábrí	\	lé	mú
R5	→	mábrí	\	lé	mú
R6	→	mábrí	\	lé	mú

R8 → mábrí \ lé mú
R10 → mábrí lé mú
→ [mábrí lé mú]

Il convient donc pour le parler koro de poser un morphème du défini ayant pour forme sous-jacente "ton bas flottant suivi de ton haut flottant". Simplement, la loi qui efface le ton haut flottant sous-jacent suivi d'un ton de même valeur (R2) est responsable de ce que, dans une partie des cas, seul le premier des deux tons flottants constituant ce morphème se manifeste en réalisation. En fait, il convient de reprendre comme suit la génération de la phrase [diwi wé bō krōnō] :

	díwí	\	wé	bō	krōnō	
R2	→	díwí	\	wé	bō	krōnō
R5	→	díwí	\	wé	bō	krōnō
R6	→	díwí	wé	bō	krōnō	
R7	→	díwí	wé	bō	krōnō	
R10	→	díwí	wé	bō	krōnō	
	→	[díwí	wé	bō	krōnō]	

IX. CONCLUSION.

Les lois de diffusion tonale du koro produisent donc en règle générale des contours tonals réalisés très différents de la structure tonale sous-jacente. En particulier, les schèmes de tonalité lexicaux de ce parler sont tels que leur enchaînement dans la phrase donne très souvent des réalisations où chaque unité se trouve porteuse d'un ton ou séquence tonale que lui confèrent les règles de réalisation et qui se trouve être l'inverse de son contour tonal lexical. Un tel exemple nous est fourni par à káná tyá túbábucé \ nrí → [à káná tyá túbábucè nrí] "qu'il n'aille pas chercher l'Européen". Si on tient compte de plus du relèvement automatique du ton bas évoqué ci-dessus, qui fait qu'en réalité cette phrase à comme réalisation précise [ā káná tyá ...], on peut dire que son contour tonal réalisé est presque exactement l'inverse de son contour tonal sous-jacent.

On peut à partir de là esquisser une explication possible au phénomène d'inversion tonale qui a souvent été signalé dans les domaines

linguistiques les plus divers, et en particulier pour le manding en markadafing et en dioula d'Odienné, mais qui semble n'avoir jamais été expliqué. Ce phénomène ne semble en effet pas réductible de manière simple à un processus phonétique plausible. Mais ce qui précède suggère qu'il puisse apparaître comme conséquence ultime du développement de lois de diffusion tonale qui se combinent comme elles le font en koro.

Puisqu'en koro, ces lois ont le plus souvent pour effet de conférer à chaque unité présente dans une phrase un contour tonal très différent de celui que lui attribue le lexique, il est raisonnable de penser qu'un tel hiatus puisse un jour ou l'autre se résoudre par un "réajustement" des structures tonales sous-jacentes: se développant d'abord de manière indirecte et non systématique, comme simple conséquence de l'application de lois de diffusion tonale se combinant comme nous l'avons vu pour le koro, l'inversion pourrait se fixer, à un moment de l'évolution de la langue, au niveau des structures sous-jacentes même. Car il est raisonnable de penser que des alternances tonales aussi complexes à première vue que celles que provoquent en koro les lois de diffusion puissent être amenées à se simplifier sous l'action de l'analogie, par une réduction du nombre des allomorphes d'une même unité et par une simplification de leur distribution.

NOTES

- (1) Une distinction du même type entre des disyllabes de schème tonal BH et d'autres de schème tonal BBh a été mise en évidence pour le malinké de Kita (cf. le "ton haut alternant" de B. KEITA, *Éléments de description du malinké de Kita (Mali)*, Publications du Centre de Dialectologie Africaine de l'Université de Grenoble 3, n° 6, janvier 1986). Il convient toutefois de souligner que pour la comparaison dialectale, la distinction entre les schèmes BH et BBh du malinké de Kita semble avoir une autre origine historique que celle que fait le koro: en malinké de Kita, le schème tonal BH est lié à d'anciennes longueurs vocaliques propres aux parlers manding de l'ouest et donc aucune trace ne semble décelable dans des parlers orientaux tels que le koro; en koro par contre, dans les limites du corpus recueilli le schème tonal de disyllabes BH semble caractériser des disyllabes dont la comparaison avec d'autres parlers suggère qu'ils doivent résulter de la contraction de formes trisyllabiques.

- (2) Les bases nominales complexes choisies ici pour illustrer la loi de compacité tonale mettent en jeu aussi à la jonction de leurs constituants des lois segmentales concernant en particulier la nasalité: nasalisation des consonnes précédées immédiatement de n (ici : $c + n / n \text{ —}$), puis effacement de n immédiatement suivi de consonne nasale.
- (3) En toute rigueur il conviendrait de faire figurer ici des symboles démarcatifs dont la présence entraîne l'application des lois de compacité tonale et d'aplatissement du schème tonal ascendant, puisque ces lois n'opèrent que dans des conditions syntaxiques déterminées.
- (4) Le deuxième ton flottant de cette phrase n'est pas issu du morphème du défini; il résulte d'une règle de contraction wé à + wá' (où wé est le prédicatif de situation, et à le pronom "lui, elle").
- (5) Il est d'ailleurs possible, selon le mode de formalisation que l'on choisit, de ne pas ordonner les deux lois de diffusion, et de considérer qu'elles constituent une seule et même étape de la dérivation: il suffit pour cela de poser que l'on parcourt la phrase de gauche à droite, chaque syllabe subissant selon ce qui la précède, soit la diffusion du ton haut, soit la diffusion du ton bas. Il faut pour cela jouer sur l'introduction de tons flottants dans les règles pour faire en sorte qu'en parcourant ainsi la phrase de gauche à droite, la loi de diffusion du ton haut ait un caractère récursif (c'est à dire crée les conditions de sa propre réapplication), mais pas la loi de diffusion du ton bas. Le lecteur pourra vérifier que l'on peut dans cette perspective adopter l'écriture suivante:
- $$H + Bh / B \text{ —} \text{ ou } b \text{ —}$$
- $$B + H / H \text{ —} B \text{ ou } h \text{ —} B$$
- $$B + Hb / H \text{ —} H, h \text{ —} H, H \text{ —} H \text{ ou } h \text{ —} H$$
- (6) cf. C. GREGOIRE, *Le maninka de Fankon, éléments de description phonologique*, ann. vol. 122 sc. humaines, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, Belgique, 1986.

- (7) cf. D. CREISSELS, "A propos de la tonologie du bambara: réalisations tonales, système tonal et la modalité nominale 'défini'", *Afrique et Langage* 9, 1er sem. 1978; pp. 5-70.
- (8) cf. D. CREISSELS, *Esquisse du koyagakan de Mankono*, à paraître.
- (9) B. KEITA (op. cit.) considère que pour le malinké de Kita aussi, le morphème du défini a pour forme sous-jacente un simple ton bas flottant. Mais son interprétation repose sur une notation insuffisamment précise des réalisations tonales, qui néglige souvent d'enregistrer comme tel le ton haut-abaisse. Cette erreur se trouve rectifiée dans M.M. DIABATE, *Eléments de morphophonologie du malinké de Kita* (mémoire de D.E.A. de l'Université de Grenoble 3), où il est montré que pour le malinké de Kita comme pour le koro, l'hypothèse d'une forme sous-jacente "bas flottant suivi de haut flottant" pour le morphème du défini permet une prédiction correcte des réalisations tonales sans nécessiter l'introduction de règles ad hoc.
- (10) Une enquête récente sur le bambara de Daban (village situé à 60 km environ au NNO de Bamako) m'a permis de relever dans ce parler des réalisations tonales des noms définis dont l'interprétation précise ne m'apparaît pas de manière évidente, mais qui en tout cas n'ont pas d'explication simple si on s'en tient à l'hypothèse d'un simple ton bas flottant comme forme sous-jacente du morphème du défini: dans ce parler, une partie des noms disyllabiques de schème tonal lexical HH ont à la forme définie, quel que soit le contexte, la réalisation tonale H'H (haut suivi de haut-abaisse).